

COMMUNE DE BONNEVAUX

PETITION

POUR LE MAINTIEN DU TRAITEMENT UV DE NOTRE EAU POTABLE

Les abonnés et utilisateurs des deux réseaux d'eau potable de la Commune de Bonnevaux soussignés ont appris que la Société Véolia, gestionnaire de ces réseaux depuis le 1^{er} janvier 2020, sur pression de l'Agence Régionale de Santé (ARS), envisage de remplacer le système actuel de désinfection UV par la javellisation ou un traitement au chlore gazeux. Ce changement est justifié par la rémanence du chlore dans le réseau de distribution qui apporterait une sécurité sanitaire supérieure.

Les abonnés et utilisateurs soussignés s'opposent vigoureusement à ce projet pour les raisons suivantes :

- L'eau des deux captages de *Chabane Marcou* et de *La Maro* est une eau d'excellente qualité sur le plan de l'odeur et de la saveur, sur le plan physico-chimique (son pH un peu faible n'a aucun impact sanitaire et n'est pas concerné) et sur le plan de sa faible minéralisation.
- Sur le plan de la qualité bactériologique, cette eau est également irréprochable, depuis que la Commune a installé le traitement UV il y a environ 20 ans (contre l'avis de l'Administration qui avait déjà voulu du chlore). Cela prouve non seulement l'efficacité du traitement, mais également le bon état du réseau de distribution. Pour cette raison l'utilisation du chlore pour ses propriétés rémanentes ne se justifie pas.
- La javellisation est une méthode de désinfection « faute de mieux », quand l'origine de l'eau et surtout l'état des réseaux rendent nécessaire le recours à ce traitement chimique avec ses désagréments organoleptiques et une manipulation délicate pour les équipes techniques
- L'UV est une technologie écologique, qui ne contient aucun sous-produit de désinfection, et qui est sûre pour les utilisateurs. L'UV n'agit pas seulement sur les agents pathogènes éliminés par le chlore, mais aussi sur ceux résistants à la chloration.
- Le réglage de la chloration qui peut être très précis dans les grands réseaux par rapport aux différents paramètres, est plus aléatoire dans les petits réseaux à faible débit comme le nôtre et donc conduire à des réglages inadaptés.

Les abonnés et utilisateurs soussignés estiment que, dans la balance des avantages et inconvénients entre les deux systèmes, la balance penche très clairement en faveur de la désinfection UV. Il n'y a aucune raison objective de changer de système. Ils demandent à l'ensemble des parties prenantes, et notamment l'ARS, Alès Agglo et la Société Véolia, de maintenir le système UV pour les deux réseaux publics d'eau potable de Bonnevaux.

NOUS NE VOULONS PAS DE JAVELLISATION DE NOTRE EAU POTABLE